

ALVEA - T-PSO
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FP06167719



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
RCS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
Social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

LA POSTE

284138 2855 1187
123 1/ 1 3

SD : 86500171421546Y



GAEC DE MAURIOLES
MR RAULY PHILIPPE
LIEU DIT MAURIOLES
HAUT
46600 CAZILLAC

ADRESSE DE LIVRAISON		DE MAURIOLES LIEU DIT MAURIOLES HAUT - CUVE GASOIL 46600 CAZILLAC		ADRESSE DE FACTURATION	
N° CLIENT 87083123		DATE 31/01/2025			
POUR NOUS CONTACTER					
Tél : 05.65.41.00.71 entreprises.lim@pso.totalenergies.com					

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
NR					
P00033 EXCELLIUM PRO	988,00 L			1422,00/1000L	1404,94
P09053 Livraison Inférieure à 1000 L PP	1,00 U			OFFERT	0,00
OK Visé le 17/02/2025					
CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL	
. CHEQUE 20j nets ÉCHÉANCE 20/02/2025	1404,94	20 %	280,99	€ HT	1404,94 €
				€ TVA	280,99 €
				NET À PAYER ▶	1 685,93 €



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
- L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur. Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

ALVÉA - T-PSO 477 BOULEVARD ALFRED DANÉY BP 47 33028 BORDEAUX CEDEX	N° CLIENT 87083123	N° FP06167719
	DATE 31/01/2025	NET À PAYER 1 685,93